

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 49 /F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DE LA MATIERE PREMIERE ET EMBALLAGE POUR LA FABRICATION DU SAVON A LA PRISON CENTRALE DE RUMONGE.

Date de Publication : 14.1.8.../2026

Date d'ouverture des offres : 03.1.9.../2026

1. Objet

La Direction Générale des Affaires Pénitentiaires invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la « fourniture de la matière première et emballage pour la fabrication du savon à la prison centrale de Rumonge » à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires.

2. Financement

Le Marché sera financé par le Budget Général de l'Etat alloué à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, exercice 2026-2027 (Autres fournitures et consommables).

3. Mode de passation du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Le présent Marché est ouvert, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou consortium) et résidant sur le territoire de la République du Burundi et possédant les conditions requises à l'exécution de ce Marché et qui ne sont pas frappées par les règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Spécifications techniques de la matière première et emballage à fournir

La matière première pour la fabrication du savon à fournir doit être de bonne qualité, ne contenant aucun résidu. L'huile de noix de palme doit être emballée dans des bidons en bon état de 250 litres/bidon et l'acide caustique dans des sacs en bon état de 25kg/sac. Les délais de validité des produits à fournir doivent être d'au moins d'une année.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, heures locales à l'adresse ci-après : **Service Comptabilité et Approvisionnements de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, sis ROHERO I, Avenue**

de la JRR, Immeuble le Savonnier, 2^{ème} Etage, Bureau n° 82, Téléphone n° : 21 22 12 22 ou 22 27 93 01.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **cinquante mille francs burundais (50 000 BIF)** non remboursables dont **vingt-cinq mille francs burundais (25 000 BIF)** à verser sur le Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales n°CC10003 ouvert à la BRB et **vingt-cinq mille francs burundais (25 000 BIF)** à verser sur le compte production ouvert à la BRB au nom de « DGAP » sous le n°CC10248 / 01102532387.

7. Délai d'exécution

L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de quarante-cinq (45) jours calendaires en une seule tranche à compter de la date de l'entrée en vigueur du Marché.

8. Qualification des candidats

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du Marché.

9. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la mieux-disante non sous-estimée ni surestimée, conformément aux articles 193 et 194 du Code des Marchés Publics.

10. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, au plus tard le 03.1.9./2026 à 10 heures (heures locales). Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la « fourniture de la matière première et emballage pour la fabrication du savon à la prison centrale de Rumonge » à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, conformément au Marché N° DNCMP/ 49 /F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 03.1.9./2026 à 10 heures 30 minutes.**

Les offres seront ouvertes le 03.1.9./2026 à 10 heures 30 minutes en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

11. Délais de validité des offres.

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

Allotissement	Désignation et quantités	Montant de la garantie de soumission en BIF
Lot unique	Cfr la liste ci-dessous reprise aux pages 5 à 6 du présent DAO	2 850 000

13. Allotissement

Le présent Marché est constitué d'un lot unique de la matière première et emballage pour la fabrication du savon à la prison centrale de Rumonge de très bonne qualité qui sera déposé au stock de la prison centrale de Rumonge conformément à la liste et aux quantités reprises dans le tableau ci-dessous du présent Dossier d'Appel d'Offres.

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Huile de noix de palme	Litre	10 880
2	Acide caustique	Sac de 25 kg	55
3	Colorant	Kg	3
4	Sachets	Paquet	80
5	Scotch	Rouleau	30
6	Thermomètre	Pièce	2
7	Schitting	Pièce	4
8	Bottes	Pièce	10
9	Lunettes de protection	Pièce	25
10	Gans	Paire	25
11	Salopettes	Pièce	10
12	Masque anti-poussière	Pièce	70
13	Bassin GF	Pièce	4
14	Fût métallique de 200 litres	Pièce	3
15	Balance familiale	Pièce	2

Fait à Bujumbura, le 12.1.8... /2026

**LE DIRECTEUR GENERAL DES
AFFAIRES PENITENTIAIRES**

Pierre Claver MIBURO

